

# Vétérans Individuel Régional

# SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 Février 2024 SUCE SUR ERDRE (44)

Adresse de la salle : Complexe sportif de la Papiniere 561, route de la Papiniere 44240 SUCE SUR ERDRE

**Organisateur: SUCE SUR ERDRE (44)** 

Responsable du Club : Didier BERTIN

Adresse mail: did.bertin@wanadoo.fr

**Délégué:** Adresse mail :

Juge Arbitre: François GUILLOU Adresse mail: françois-guillou1@orange.fr

Responsable épreuve : Claude MORILLEAU

Adresse mail: c.morilleau@pdltt.org

# Règlement

#### **ENGAGEMENTS**

#### **Article 1 - Par Internet**

Les listes des joueurs et joueuses qualifiés pour la finale régionale seront publiées sur le site de la Ligue. Les titulaires et remplaçants pourront valider leur inscription par le biais du lien indiqué sur le site de la Ligue.

Des droits d'engagements sont fixés par tableau. Chaque inscription sera validée dès le paiement effectué.

#### **Article 2 - Montant**

Le droit d'engagement est fixé à 10 €.

En cas de désistement de dernière minute via (c.morilleau@pdltt.org), les remplaçants seront prévenus par mail.

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et absent(e) le jour de la compétition paiera une amende de 15€.

## **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

#### **Article 3 - Conditions de participation**

La Finale Régionale des Individuels Vétérans est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Seuls les joueurs et les joueuses étant inscrits à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.

La Commission Régionale Vétérans peut accorder selon un cas particulier une Wild Card à un joueur ou une joueuse sur demande d'un Comité et sera inclus dans le quota du département concerné.

La licence sera demandée au pointage.

Les participant(e)s ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.

#### Article 4 - Echelon National

Sont qualifiés pour le championnat de France national :

- d'office : le Champion de France vétérans de la catégorie concernée de la saison précédente Réf : Règlement sportif Art VI.105 - a)

Cette épreuve régionale est qualificative pour le championnat de France.

Les 2 finalistes par Ligue en V1, V2, V3, et V4 messieurs.

Les 2 finalistes par Ligue en V1, V2 et V3 dames.

Le vainqueur régional en V5 messieurs, en V4 et V5 dames.

Le reste des qualifiés, dans la limite des places disponible, est déterminé par une inscription «libre» à la période selon les modalités définies par la commission sportive fédérale sur l'espace dédié, pour chacune des 10 catégories.

#### Article 5 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

## **ORGANISATION SPORTIVE**

#### Article 6 - les tableaux

Nombre de qualifiés par catégorie

MESSIEURS		DAMES	
V1	32	V1	24
V2	32	V2	16
V3	32	V3	12
V4	24	V4	8
V5	8	V5	4

Les quotas de qualifiés seront calculés au prorata du nombre d'engagés sur la phase départementale. En cas de tableaux incomplets, les quotas seront révisés.

## Article 7 - Déroulement de la compétition

Dans chacun des tableaux, les joueurs sont répartis d'après le classement de la phase en cours, dans des poules de quatre participants.

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

A l'issue des poules, les deux premiers sont placés dans un T.E.D. (tableau à élimination directe) avec classement intégral de 1 à 8. Les 3èmes et 4èmes sont éliminés.

#### Il n'y a pas de consolante.

#### **Article 8 - Balles**

Les balles seront en plastique blanche

#### **Article 9 - Tables**

La compétition se déroulera sur 20 tables (16 + 4)

#### **Article 10 - Horaires Prévisionnels**

Samedi : Les catégories V3, V4, V5 Messieurs et Dames. Pointage à 08h30, début à 09h30

Dimanche: Les catégories V1, V2 Messieurs et Dames. Pointage à 08h30, début à 09h30

En fonction du nombre de joueurs engagés, l'horaire général sera affiché sur le site de la ligue.

#### Article 11 - Podiums et récompenses

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

# Dans tous les tableaux (Sauf en V4/V5 Dames)

# 2 qualifiés par poules

# **V1 Messieurs**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V2 Messieurs**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V3 Messieurs**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V4 Messieurs**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V5 Messieurs**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V1 Dames**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

## **V2 Dames**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

# **V3 Dames**

Tableau avec classement intégral de 1 à 8